

■ Régions • Auvergne-Rhône-Alpes • Bourgogne-Franche-Comté • Centre-Val de Loire • Nouvelle-Aquitaine • Occitanie • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne

■ Villes et Intercommunalités • Agglomération de Nevers • Agglomération du Puy en Velay • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges • CARENE • Châteauroux • Clermont Auvergne Métropole • Forez-Est • Le Grand Charolais • Limoges • Loire Layon Aubance • Mauges Communauté • Montluçon • Moulins Communauté • Nantes Métropole • Orléans • Pays d'Ancenis • Riom Limagne et Volcans • Roannais Agglomération • Romorantinois et Monestois • Saint-Etienne-Métropole • Saurmur Val de Loire • Touraine-Est Vallées • Touraine-Ouest Val de Loire • Tours Métropole Val de Loire • Vichy Communauté • Vierzon Sologne Berry ■ SICALA • Allier • Cher • Haute-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

Comité Syndical du 29 mars 2019

Registre des délibérations

Comité Syndical du 29 mars 2019

Registre des délibérations

Le Comité Syndical de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents s'est réuni le vendredi 29 mars à 11h à Roanne.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Election du Président et des membres du Bureau
2. Questions diverses

Etaient présents ou représentés

REGIONS

Monsieur Jean-Pierre TAITE Auvergne-Rhône-Alpes

DEPARTEMENTS

Mme Christiane JODAR Loire

M. Jérémie LACROIX Loire

VILLES ET EPCI DE PLUS DE 30 000 HABITANTS

M. Jean-Pierre BERGER Saint-Etienne Métropole

M. Sylvain DARDOULLIER CC Forez-Est

M. Daniel FRÉCHET Roannais Agglomération

Délégations de vote

M. Jean-Paul BOISNEAU (Conseil départemental du Maine-et-Loire) à Mme Christiane JODAR

M. Christian CHITO (Conseil départemental de l'Allier) à M. Jérémie LACROIX

Mme Isabelle DEVAUX (Saumur Loire Développement) à M. Sylvain DARDOULLIER

M. Laurent GERAULT (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre TAITE

Mme Michelle RIVET (Conseil régional Centre-Val de Loire) à M. Daniel FRÉCHET

M. Rémy VIROULAUD (Ville de Limoges) à M. Jean-Pierre BERGER

Excusés

Stéphanie ANTON

Georges ASSEZAT

Patrick BAGOT

Christian BARLE

Jean-Pierre BELLEIL

Jean-Luc BERGEON

François BERGER

Fabrice BOIGARD

Jean-Paul BOISNEAU

Hicham BOUJLILAT

Jocelyne BOUQUET

Jean-Paul BRINGER

Andréa BROUILLE

Claude CHANAL

Carole CHENUET

Jacques CHEVTCHENKO

Christian CHITO

Frédérique COLAS

Philippe COULON

Christian COUTURIER

Jean-Louis DEMOIS

Louis DE REDON

Alain DESSERT

Isabelle DEVAUX

Pierre DOURTHE

Christian DUMAS

François DUMON

Xavier DUPONT

Bruno DURAND

Thierry GAILLARD

Cécile GALLIEN

Fabien GENET

Laurent GERAULT

Chantal GIEN
Jacques GUEGNARD
Françoise HAMEON
Freddy HERVOCHON
Alain HERTELOUP
Guy HOURCABIE
Joseph KUCHNA
Brigitte LARDY
Didier LAVILLE
Jean-Claude LEBLANC
Pierre-Antoine LEGOUTIERE
Catherine LHERITIER
Bruno LIANCE
Luc-Jean-Jacques LOPEZ
Aurélie MAILLOLS
Jean-Claude MAIRAL
Gérard MALBO
Gabriel MAQUIN
Louis-François MARTIN
Eric MESEGUER
Jean-Claude MORIN
Bernard PALPACUER
Jean-Luc POIDEVINEAU
Nathalie POIRIER
Eric PROVOST
Chantal REBOUT
Jean-Luc RIGLET
Michelle RIVET
Nadine RIVET
Bernadette ROCHE
Nathalie ROUSSET
Henri SABAROT
Dominique SARDOU
Bernard SAUVADE

Marie-Thérèse VIALLE

Jean-Pierre VIGIER

Rémy VIROULAUD

Maurice WEISS

Assistait également à la réunion ou était représenté :

M. Jean-Claude EUDE, directeur général des services

Au cours de cette réunion, les délibérations suivantes ont été adoptées :

- | | |
|----------|---|
| 19-31-CS | Election du Président |
| 19-32-CS | Composition du Bureau |
| 19-33-CS | Composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique |
| 19-34-CS | Désignation de six délégués de l'Etablissement pour une mission spécifique |

Election du Président

Délibération n° 19-31-CS

Date de la convocation : 21 mars 2019

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BERGER (Saint-Etienne Métropole)
Monsieur Sylvain DARDOULLIER (CC Forez-Est)
Monsieur Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
Madame Christiane JODAR (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jean-Pierre TAITE (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

M. Jean-Paul BOISNEAU (Conseil département de Maine-et-Loire) à Mme Christiane JODAR
M. Christian CHITO (Conseil départemental de l'Allier) à M. Jérémie LACROIX
Mme Isabelle DEVAUX (Saumur Loire Développement) à M. Sylvain DARDOULLIER
M. Laurent GERAULT (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre TAITE
Mme Michelle RIVET (Conseil régional Centre-Val de Loire) à M. Daniel FRÉCHET
M. Rémy VIROULAUD (Ville de Limoges) à M. Jean-Pierre BERGER

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le constat que n'était pas remplie la condition de quorum pour l'élection du Président lors de l'examen du point 3 de l'ordre du jour de la réunion du Comité Syndical du 21 mars 2019,
- vu la déclaration de candidature de M. Daniel FRÉCHET, délégué de Roannais Agglomération,

Décide

Article unique

D'élire Daniel FRÉCHET, délégué de Roannais Agglomération, à la Présidence de l'Etablissement.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

Daniel FRÉCHET

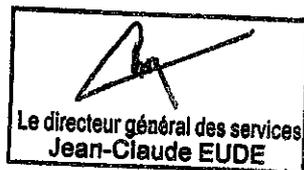
Date de transmission
à la préfecture : **- 2 AVR. 2019**

Date d'affichage : **- 2 AVR. 2019**

Certifié exécutoire : **- 2 AVR. 2019**



N° 0223



Composition du Bureau

Délibération n° 19-32-CS

Date de la convocation : 21 mars 2019

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BERGER (Saint-Etienne Métropole)
Monsieur Sylvain DARDOULLIER (CC Forez-Est)
Monsieur Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
Madame Christiane JODAR (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jean-Pierre TAITE (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

M. Jean-Paul BOISNEAU (Conseil département de Maine-et-Loire) à Mme Christiane JODAR
M. Christian CHITO (Conseil départemental de l'Allier) à M. Jérémie LACROIX
Mme Isabelle DEVAUX (Saumur Loire Développement) à M. Sylvain DARDOULLIER
M. Laurent GERAULT (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre TAITE
Mme Michelle RIVET (Conseil régional Centre-Val de Loire) à M. Daniel FRÉCHET
M. Rémy VIROULAUD (Ville de Limoges) à M. Jean-Pierre BERGER

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,

- vu le constat que n'était pas remplie la condition de quorum pour l'élection du Président lors de l'examen du point 3 de l'ordre du jour de la réunion du Comité Syndical du 21 mars 2019,
- vu l'élection du Président lors de la réunion du Comité Syndical de ce jour,

décide

Article un

Dans le prolongement de l'élection du président de l'Etablissement lors du présent Comité syndical, d'actualiser la composition du Bureau comme suit :

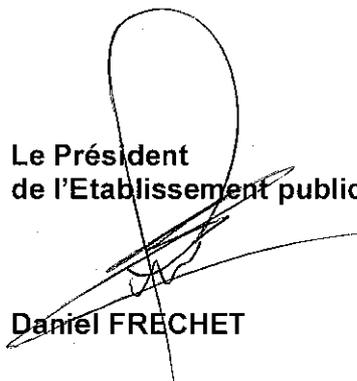
Président	Daniel FRÉCHET - Roannais Agglomération	} Comité directeur
Vice-présidents	1 ^{er} - Laurent GÉRAULT - Conseil régional des Pays de la Loire 2 ^{ème} - Michelle RIVET - Conseil régional du Centre-Val de Loire 3 ^{ème} - Jean-Pierre TAITE - Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes 4 ^{ème} - Louis DE REDON - Conseil départemental du Loir-et-Cher 5 ^{ème} - Gérard MALBO - Conseil départemental du Loiret 6 ^{ème} - Jean-Paul BOISNEAU - Conseil départemental du Maine-et-Loire 7 ^{ème} - Christian BARLE - SINALA de la Nièvre	
Secrétaire	Bernard PALPACUER - Conseil départemental de la Lozère	
Secrétaire-adjoint	Christian COUTURIER - Nantes Métropole	
Membres*	- Stéphanie ANTON - Ville d'Orléans - Georges ASSEZAT - SICALA de Haute-Loire - Patrick BAGOT - Conseil départemental du Cher - Jean-Pierre BERGER - Saint-Etienne Métropole - Fabrice BOIGARD - Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Carole CHENUET - Conseil départemental de Saône-et-Loire - Jacques CHEVTCHENKO - Tours Métropole Val de Loire - Christian CHITO - Conseil départemental de l'Allier - Frédérique COLAS - Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté - Jean-Louis DEMOIS - Angers Loire métropole - Alain DESSERT - Moulins Communauté - Isabelle DEVAUX - Saumur Val de Loire - François DUMON - CC Vierzon Sologne Berry - Jacques GUEGNARD - CC Loire Layon Aubance - Alain HERTELOUP - Conseil départemental de la Nièvre - Freddy HERVOCHON - Conseil départemental de Loire-Atlantique - Christiane JODAR - Conseil départemental de la Loire - Joseph KUCHNA - Vichy Communauté - Brigitte LARDY - Conseil départemental de Haute-Vienne - Didier LAVILLE - Clermont Communauté - Pierre-Antoine LEGOUTIÈRE - Ville de Montluçon - Louis-François MARTIN - Communauté d'Agglomération de Nevers - Eric MESEGUER - Ville de Bourges - Éric PROVOST - CARENE - Chantal REBOUT - Ville de Blois - Nathalie ROUSSET - Conseil départemental de Haute-Loire - Henri SABAROT - Conseil régional Nouvelle-Aquitaine - Bernard SAUVADE - Conseil départemental du Puy-de-Dôme - Marie-Thérèse VIALLE - Conseil départemental de la Creuse - Rémy VIROULAUD - Ville de Limoges	

Article deux

De donner délégation permanente au Bureau pour délibérer des questions suivantes :

- études à engager et actions à réaliser, en conformité avec les contrats et programmes approuvés par le Comité Syndical,
- modalités de recrutement du personnel par le Président, au titre des postes créés par le Comité Syndical,
- acquisitions, aliénations et échanges, en conformité avec les décisions du Comité Syndical,
- baux et locations d'immeubles,
- exercice des actes en justice,
- offres de concours.

Le Président
de l'Etablissement public Loire


Daniel FRECHET

Date de transmission
à la préfecture : **2 AVR. 2019**

Date d'affichage : **- 2 AVR. 2019**

Certifié exécutoire : **- 2 AVR. 2019**



N° 0224



Composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique

Délibération n° 19-33-CS

Date de la convocation : 21 mars 2019

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BERGER (Saint-Etienne Métropole)
Monsieur Sylvain DARDOULLIER (CC Forez-Est)
Monsieur Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
Madame Christiane JODAR (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jean-Pierre TAITE (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

M. Jean-Paul BOISNEAU (Conseil département de Maine-et-Loire) à Mme Christiane JODAR
M. Christian CHITO (Conseil départemental de l'Allier) à M. Jérémie LACROIX
Mme Isabelle DEVAUX (Saumur Loire Développement) à M. Sylvain DARDOULLIER
M. Laurent GERAULT (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre TAITE
Mme Michelle RIVET (Conseil régional Centre-Val de Loire) à M. Daniel FRÉCHET
M. Rémy VIROULAUD (Ville de Limoges) à M. Jean-Pierre BERGER

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu le constat que n'était pas remplie la condition de quorum pour l'élection du Président lors de l'examen du point 3 de l'ordre du jour de la réunion du Comité Syndical du 21 mars 2019,
- vu l'élection du Président lors de la réunion du Comité Syndical de ce jour,

décide

Article unique

Dans le prolongement de l'élection du président de l'Etablissement lors du présent Comité syndical, d'actualiser la composition de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission Technique comme suit :

Président Jacques CHEVTCHENKO

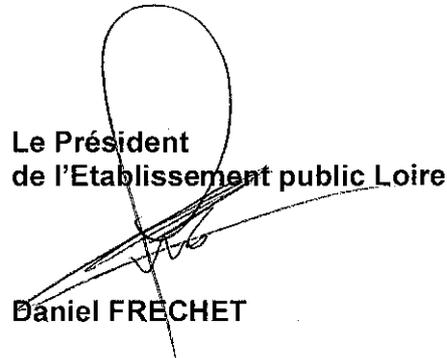
Titulaires (Cf. Article 4 du Règlement intérieur)

- Stéphanie ANTON
- Fabrice BOIGARD
- Christian DUMAS
- Gérard MALBO
- Isabelle DEVAUX

Suppléants (Cf. Article 4 du Règlement intérieur)

- Freddy HERVOCHON
- François DUMON
- Jean-Luc POIDEVINEAU
- Bernard SAUVADE
- Nathalie ROUSSET

Le Président
de l'Etablissement public Loire


Daniel FRECHET

Date de transmission
à la préfecture : - 2 AVR. 2019

Date d'affichage : - 2 AVR. 2019

Certifié exécutoire : - 2 AVR. 2019



N° 0225

Désignation de six délégués de l'Etablissement pour une mission spécifique

Délibération n°19-34-CS

Date de la convocation : 21 mars 2019

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre BERGER (Saint-Etienne Métropole)
Monsieur Sylvain DARDOULLIER (CC Forez-Est)
Monsieur Daniel FRÉCHET (Roannais Agglomération)
Madame Christiane JODAR (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jérémie LACROIX (Conseil départemental de la Loire)
Monsieur Jean-Pierre TAITE (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes)

M. Jean-Paul BOISNEAU (Conseil département de Maine-et-Loire) à Mme Christiane JODAR
M. Christian CHITO (Conseil départemental de l'Allier) à M. Jérémie LACROIX
Mme Isabelle DEVAUX (Saumur Loire Développement) à M. Sylvain DARDOULLIER
M. Laurent GERAULT (Conseil régional des Pays de la Loire) à M. Jean-Pierre TAITE
Mme Michelle RIVET (Conseil régional Centre-Val de Loire) à M. Daniel FRÉCHET
M. Rémy VIROULAUD (Ville de Limoges) à M. Jean-Pierre BERGER

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu sa délibération n° 08-49 du 3 juillet 2008,
- vu le Budget 2019

décide

Article un

De prendre acte : d'une part, des échanges au sein des instances de l'Etablissement courant 2018, ayant conduit à envisager la constitution de trois commissions géographiques (Loire amont, Loire moyenne et Loire aval), assurant le rôle de « groupes de liaisons territoriaux » ; d'autre part, de la proposition de désignation de trois binômes (avec pour chacun un délégué d'EPCI et un délégué de Département), chargés précisément de la préfiguration de la composition et du fonctionnement de ces trois commissions.

Article deux

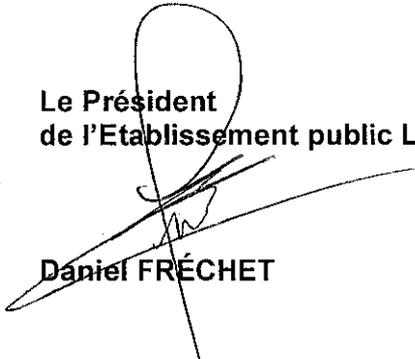
De désigner les 6 délégués suivants :

- Loire amont : Victor KUCHNA (Vichy Communauté) et Nathalie ROUSSET (Conseil départemental de la Haute-Loire)
- Loire moyenne : Fabrice BOIGARD (Conseil départemental d'Indre et Loire) et Stéphanie ANTON (Ville d'Orléans)
- Loire aval : Jean-Louis DEMOIS (Angers Loire Métropole) et Freddy HERVOCHON (Conseil départemental de Loire-Atlantique)

Article trois

De mandater le Président pour mettre en œuvre les dispositions précédentes.

Le Président
de l'Etablissement public Loire

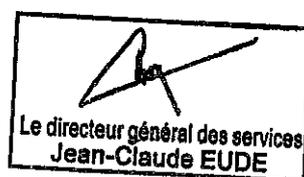
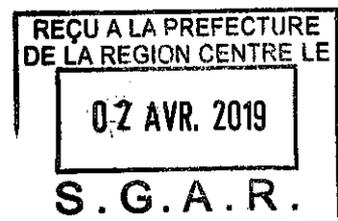

Daniel FRÉCHET

Date de transmission

à la préfecture : - 2 AVR. 2019

Date d'affichage : - 2 AVR. 2019

Certifié exécutoire : - 2 AVR. 2019



N° 0226